

Ville de Vézelay

Bulletin Municipal

Le mot du Maire

La période estivale approche à grands pas avec son lot de belles lumières, de jardins fleuris, mais aussi de petits désagréments liés en particulier à la question du stationnement dans le bourg. L'occasion pour la municipalité de vous proposer quelques expérimentations sur ce terrain cet été.

Autre terrain d'expérimentation : celui des animations dans le village. La municipalité se propose d'inaugurer une nouvelle formule autour des « Jeudis de Vézelay » entre le 21 juillet et le 18 août, afin de permettre à tous, Vézeliens du village et des environs, mais également visiteurs, de se retrouver dans une atmosphère conviviale et festive sur la place Borot.

Hubert Barbieux

RUBRIQUE – A LA UNE

Les propositions du comité consultatif citoyen sur le stationnement

Les membres du comité consultatif citoyen (Arnaud d'Aunay, Anne Duvivier, Monique Ginisty, Philippe Leignel, Roland Lutz, David Masson, Mirabel Pitté, Françoise Vintrou) ont planché ces dernières semaines sur l'épineuse question du stationnement dans le bourg. On le sait, il n'y a pas de solution miracle pour régler cette question, mais des pistes peuvent néanmoins être envisagées afin de mieux concilier les besoins évidents de stationnement des résidents et commerçants, et l'accueil dans de bonnes conditions de nos visiteurs.

Les pistes pour améliorer le stationnement à Vézelay durant la période estivale (de Pâques à la Toussaint) :

1. réserver des espaces de stationnement dédiés aux résidents dans le bourg (parking de la rue de Corderie, place Borot, parking à proximité de la rue du Chapitre, espaces de stationnement allant de la Porte neuve à la Tour rouge). Plus de 90 places de stationnement ont été identifiées à cette fin à ces endroits ; c'est autant que de personnes résidant de façon permanente ou secondaire dans le bourg. Des vignettes « résidents » seraient remises aux habitants du bourg par la mairie.
2. mettre en place des « déposes-minutes » pour permettre aux habitants de la commune ne résidant pas dans le bourg (Les Bois de la Madeleine, l'Etang, Versauce, Longrois, La Justice, la Goulotte, les Chaumots) et des environs qui viennent faire des achats dans les commerces du village et déposer les enfants dans les écoles de stationner ponctuellement (15 minutes) rue St Etienne, rue St Pierre, place Adolphe Guillon et rue des Ecoles ;
3. mettre en place deux places dédiées aux patients du cabinet médical place A. Guillon ;
4. respecter et aménager éventuellement d'autres espaces dédiés aux personnes à mobilité réduite ;
5. rendre la rue St Etienne et la rue St Pierre principalement piétonnes entre 10h et 19h. Les riverains pourront continuer à circuler à vitesse ralentie et à se garer ponctuellement chez eux pour déposer ou prendre en charge des passagers ou vider un coffre, mais il ne serait pas possible de se garer toute la journée devant chez soi durant la période estivale (sauf bien sûr pour les personnes à mobilité réduite) ;
6. inviter les clients des gîtes, hôtels et restaurants à se garer dans les parkings de la Palombière, des Ruesses, du cours Guiller, du chevet de la Basilique, et suggérer aux pèlerins qui stationnent

leurs véhicules derrière la Basilique de se garer à l'auberge de jeunesse (avec la mise en place d'un tarif « pèlerins »).

Mais ce n'est pas tout. Mieux stationner, c'est aussi mieux signaler les lieux où l'on peut se garer et permettre aux habitants de s'approprier les lieux. Les membres du comité consultatif citoyen ont donc proposé d'attribuer des noms aux parkings « sans nom » pour l'instant. Ils ont suggéré de matérialiser certains espaces de stationnement par l'installation de bacs à fleurs en invitant à une certaine harmonie. Autres idées : inviter les habitants, les artistes locaux et/ ou les enfants des écoles à « rêver les rues de Vézelay », aménager les entrées de bourg pour réduire la vitesse ou encore rendre le parking des Ruesses gratuit aux visiteurs en voiture pour les inciter à s'y garer.

Pour en parler, la municipalité vous invite **le vendredi 3 juin à 18h, à la salle du Clos**, afin de vous présenter et de débattre des pistes envisageables. La réunion sera suivie d'un verre de l'amitié.

« Les Jeudis de la place Borot »

Autre piste envisagée pour l'été : expérimenter la mise en place d'une **guinguette éphémère** sur la place Borot. Pas tous les jours bien sûr – soyons raisonnable ! – mais un soir par semaine – le jeudi - entre la mi-juillet et la mi-août. Cinq dates ont été envisagées à ce stade : les 21 et 28 juillet, et les 4, 11 et 18 août.

L'objectif serait de redonner à la place, le temps d'une soirée, sa dimension de place de village et de permettre aux habitants de la commune, mais également des environs de s'y retrouver, ainsi que nos visiteurs et pèlerins de passage.

Pour que l'opération soit réussie, la municipalité a décidé de s'appuyer sur les compétences d'un visage bien connu des Vézeliens, Julie Besle, qui a créé l'association « Pourquoi pas ? » il y a quelques mois. Le Comité des fêtes est également de la partie et nous l'en remercions.

Vos idées et envies sont également les bienvenues. Très concrètement, quel type d'animation aimeriez-vous par exemple voir sur la place (de la musique, du cirque, ...) ? Quel genre de musique ? Connaissez-vous des musiciens professionnels ou amateurs susceptibles de se produire ?

AVIS AUX BENEVOLES !

Si le projet vous intéresse, que vous avez du talent pour la décoration, le goût de la musique, l'envie de contribuer à l'organisation, à l'accueil ou l'hébergement des musiciens, et un peu de votre temps à consacrer à la vie de notre village, n'hésitez pas à vous signaler auprès de Mélanie Villiers (06.72.89.24.79) et de Marie-Dominique Vandenbroek (06.12.22.60.08).

Rubrique **ECOLOGIE**

Le bilan des actions initiées en 2021

Vous aviez voté en 2021 pour l'**achat de tables de pique-nique** et le financement d'une étude pour contribuer à **faire de la colline à refuge à oiseaux**. Le travail est bien engagé !

Les arbres morts du parking des Ruesses ont été abattus et l'espace a été terrassé et aménagé en aire de pique-nique par les agents du service technique. Deux premières tables y d'ores et déjà ont été installées. Une autre table doit également être installée au chevet de la Basilique, ainsi qu'un banc sur le chemin de la Goulotte.

D'autres bancs et tables devront certainement encore compléter l'aménagement, et pourquoi également – il n'est pas interdit de rêver ! - des jeux et équipements pour plus jeunes d'entre nous.



Parking des Ruesses

Une réunion avec les Vézeliens intéressés par ces projets participatifs est prévue le **samedi 25 juin à 11h** à la mairie pour en tirer les enseignements et discuter des opérations à financer au second semestre 2022.

RUBRIQUE – Le point sur les travaux

Les travaux en cours

Rue de la Porte neuve, l'enfouissement des réseaux est achevé et fonctionnel. Toutefois, l'extraction des pierres qui doivent servir au revêtement de la rue (ainsi que leur vieillissement) a pris du retard à la carrière Sauvaney (58).

Les travaux doivent reprendre en septembre et s'achever pour la Toussaint.

Comme promis, un échantillon (avec différentes couleurs de joints et un essai de calepinage et de bordure de trottoir) a été installé à côté de la Tour rouge. N'hésitez à nous faire part de votre avis sur cet essai en contactant le secrétariat (accueil@vezelay.fr ou 03.86.33.24.62).

Rue St Pierre, les travaux de renforcement du réseau électrique nécessaires à la livraison (initialement prévue cet été) des logements sociaux de Mon Logis, situés rue St Pierre et rue des Bochards, n'ont pu être achevés avant la saison estivale.

L'installation des coffrets et la finalisation des trottoirs et des branchements (qui nécessiteront des coupures de courant) se fera à l'automne.

En dépit des désagréments occasionnés pour les commerçants et les riverains, l'opération aura au moins eu le mérite de permettre



Echantillon disponible (entre la Porte neuve et la Tour rouge)

l'intervention d'une équipe d'archéologues, place Borot, mi-avril, et la découverte de deux squelettes du 14^{ème} siècle, ainsi que les fondations de l'ancienne Eglise St Pierre. La mairie ne manquera pas de mettre en ligne le rapport des archéologues quand il sera disponible.

A louer : L'opérateur HLM Mon Logis met en location neuf appartements (T1 à T4, à partir de 242 € par mois, charges comprises). Les personnes intéressées peuvent contacter la personne référente, Mme Cagniard, par téléphone : 03 25 810 810 ou par courriel : ccagniard@mon-logis.fr.

La réfection des cinq premières travées de la nef de Basilique a commencé. Entièrement financée par l'Etat (préfet, DRAC) et le conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté dans le cadre du plan de relance, elle devrait s'achever au printemps 2023.

Enfin, les travaux initiés sous le précédent mandat à la mairie se terminent. Le bâtiment est désormais isolé et chauffé au bois, et la salle des fêtes sera bientôt fonctionnelle à nouveau.

IN MEMORIAM - L'occasion pour la municipalité d'avoir une très grande pensée pour **M. Dominique Jouffroy**, qui était le maître d'œuvre du chantier et est décédé brutalement en février 2022. Visage bien connu des Vézeliens, M. Jouffroy, était l'auteur avec ses complices Antoine Leriche et Philippe Saunier de Citésite de la remarquable étude relative aux aménagements des espaces urbains et des jardins de la colline (toujours disponible sur le site de la mairie). Nous lui devons également une étude tout aussi remarquable sur la maison Zervos de Goulotte. En 2020, il avait également accompagné la municipalité sur le dossier du parvis. Son empreinte sur les aménagements du village sera durable.

Beaucoup de travail fait en régie

La petite équipe du service technique n'a pas chômé ces derniers mois. Après avoir remis à neuf le parking de l'Abreuvoir et les peintures de la cantine de l'école à l'automne dernier, elle s'est attaquée cet hiver et ce printemps à plusieurs chantiers ambitieux :

- la remise en état complète de la rue de l'Hôpital (mitoyenne de la Cité de la Voix),
- la reprise complète de l'étanchéité de la terrasse du musée de l'œuvre,



Terrasse du musée de l'œuvre

- l'abattage des arbres morts et le terrassement du parking des Ruesses avant d'y installer les tables,



Rue de l'Hôpital (pendant les travaux)

- le débroussaillage des chemins ruraux,
- l'aménagement de murets en pierre et de rosiers aux entrées du village,
- l'installation d'une clôture autour de l'espace protégé de la source Choslin à Asquins,



Secteur protégé de Choslin

- la taille et la remise en état des abords de l'auberge de Jeunesse,

... sans oublier les travaux du quotidien ; tonte des espaces verts, ramassage (à titre gratuit !) des cartons des commerçants et restaurateurs, ainsi que des poubelles de la ville, réparation des fuites d'eau, etc.

Un grand coup de chapeau à eux !



... et après

VÉZELAY

Les travaux à venir



Espace où est prévue l'extension du cimetière

Les travaux de mise aux normes d'accessibilité de la salle des fêtes des Bois de la Madeleine sont prévus cet automne.

La commune a sollicité des crédits de l'Etat pour lancer le chantier d'extension du cimetière du côté de l'allée du Souvenir. 51 emplacements pour sépultures « standard » et 10 emplacements pour « cavurnes », ainsi qu'un jardin du souvenir y seront créés.

Enfin, des travaux de reprise de la voirie sont prévus sur la rue principale de l'Etang.

La maison France Services et la salle du Clos

Le cabinet d'architecte a remis à la commune les plans détaillés d'aménagement de la future maison France services, qui doit s'installer en fin d'année dans la halle de la maison de santé, ainsi que de la salle du Clos, où doivent être installés des toilettes adaptées, un office, un système de vidéo-projection et un petit espace scénique. La salle du Clos sera homologuée pour accueillir 150 personnes.

Les travaux d'aménagement de la maison France services sont prévus à l'automne. L'aménagement de la salle du Clos a fait l'objet d'une demande de subvention auprès de la préfecture.

RUBRIQUE « VIE MUNICIPALE »

Ordures ménagères

Le point de dépôt des ordures ménagères, qui posait de très nombreux problèmes d'incivilité, a été supprimé à l'entrée du parking du Clos. Des conteneurs à verre ont été installés à la sortie du parking du Clos et seront placés sous vidéo-protection.

Un espace dédié au dépôt des ordures ménagères des résidents secondaires et locataires des gîtes a été spécifiquement aménagé et sécurisé (accès par un code, communicable sur demande auprès du secrétariat) dans l'un des garages situés au pied de la Porte neuve. Un mot d'information a été mis à cet effet dans les boîtes aux lettres des résidents secondaires et des gîtes.

Echos de la CCAVM

La communauté de communes Avallon-Vézelay-Morvan (CCAVM) a mis en place un nouveau circuit de transport à la demande à destination de Vézelay (maison de santé, place du Champ de Foire) le mercredi matin (jour de marché) au coût de 1,50 euros l'aller ou le retour. Ce nouveau circuit vient compléter celui à destination d'Avallon (le mercredi matin). Réservation auprès des taxis Moffront : 03.86.34.09.79.

Signalétique patrimoniale

De nouveaux panneaux signalétiques viennent d'être installés dans le bourg pour jalonner le parcours de nos visiteurs. Ils ont été entièrement financés par le pays Avallonnais.

Des arrivées et des départs au sein des services municipaux

Marc Quintallet, qui était notamment chargé du stationnement et de conduite de la navette, a quitté les services municipaux fin avril pour faire valoir ses droits à la retraite en juillet. Il est remplacé par Philippe Bérard et, pour la période estivale, par Aglaia Maxeiser.

VÉZELAY

Colas Vincendon sera momentanément en disponibilité pour raisons familiales, ces prochains mois. Loïc Rougeot, qui était en disponibilité depuis un an et avait été partiellement remplacé par Marie-Anne Beltjens, devrait être de retour dans l'équipe à partir de la mi-août.

Charline Pereira da Vale et Valentin Pinon sont de retour à l'auberge de jeunesse pour la saison.

La vignette de stationnement

Pour ceux qui n'aurait pas encore acheté leur vignette de stationnement résidentiel, n'hésitez pas à passer au secrétariat les jours d'ouverture (lundis, mercredis, vendredis, 9h30 à 12h30).

Navette

La navette électrique reprendra du service au 1^{er} juin et fonctionnera jusqu'au 1^{er} novembre. Il s'agit d'un véhicule semblable à l'année précédente.

Appel à volontaires !

Nous recherchons des volontaires pour tenir les **bureaux de vote** des Bois-de-la-Madeleine et du bourg, lors du 1^{er} et du 2nd tour des législatives (12 et 19 juin) pour des créneaux de deux heures.

De même, nous recherchons des volontaires pour participer, à titre bénévole, aux visites qui seront organisées dans la commune pour **les Journées du patrimoine**, les 18 et 19 septembre.

Merci de vous signaler au secrétariat : accueil@vezelay.fr ou au 03.86.33. 24.62.

L'EHESS à Vézelay en juin

Dans le cadre de sa formation doctorale en « anthropologie sociale et ethnologie », l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS) organise chaque année une enquête de terrain pour ses étudiants.

A l'invitation du conseil départemental de l'Yonne qui pilote le projet de labellisation des communes du Vézélien en « Grand site de France », l'EHESS a jeté, cette année, son dévolu sur notre territoire.

Les 24 étudiants qui participeront à cette enquête auront pour mission d'appréhender l'« esprit du lieu » et d'identifier les freins et les leviers au déploiement du projet de labellisation « Grand Site de France ».

Ils séjourneront courant juin à l'auberge de Jeunesse.

Si vous êtes intéressés pour témoigner auprès des étudiants sur « l'esprit de Vézelay et de ses hameaux », merci de vous signaler au secrétariat au plus vite. Plus nous serons nombreux à témoigner, plus le portrait de notre village sera juste et réussi !

RUBRIQUE « LA VIE DU VILLAGE »

Ukraine



Rassemblement pour la paix - 5 mars 2022

Vous avez été très nombreux à participer au rassemblement pour la paix, organisé le 5 mars dernier sur le parvis de la Basilique.

Pour aller plus loin, vous pouvez adhérer ou faire un don à **l'association « Kiev Avallon »**, qui s'est formée au printemps, à l'initiative des familles de l'Avallonnais qui avaient accueilli en 1991 des petits ukrainiens après l'accident de Tchernobyl et ont conservé depuis des liens d'amitié durable avec eux.

Les objectifs de l'association sont de recevoir des familles ukrainiennes, de leur offrir un logement décent et si possible indépendant (qu'il faudra quelquefois équiper), de participer au financement de

leurs dépenses d'électricité, eau, chauffage, assurances et autres frais incompressibles, de les aider dans leurs démarches administratives et de leur apporter le soutien moral qui leur permettra de s'intégrer plus facilement.

L'école élémentaire de Vézelay accueille depuis le 23 mai une petite fille prise en charge par l'association.

Vous pouvez adhérer à l'association (cotisation de 10 euros donnant lieu à reçu fiscal) ou adresser vos dons ou vos offres de logement, de meubles ou d'équipements à l'adresse suivante : Association Kiev Avallon, Mairie, 89200 Island ou par email : kievavallon@gmail.com .

Quelques nouvelles de notre école

Les enfants de l'école Max-Pol Fouchet ont travaillé cette année sur un programme de découverte du patrimoine de notre commune : les vignes, la Basilique, la mairie (où ils ont eu l'occasion de rencontrer le maire et d'avoir un échange sur le rôle d'une commune),

Ils ont également eu l'occasion d'assister à des représentations à la Cité de la Voix et de participer à un cycle autour du cinéma (en lien avec le cinéma de Clamecy et l'association « Pourquoi pas ? »).

Enfin, la municipalité a débloqué une enveloppe budgétaire pour contribuer au financement du voyage scolaire prévu en juin au zoo de Beauval.

Ça bouge dans les hameaux !

Quelques retours en image des événements organisés aux Bois de la Madeleine ces derniers mois à l'initiative des habitants (Elodie Dubois).



Halloween



Carnaval

Le 7 mai, s'est tenu le premier « **Apéro de l'Etang** » à l'invitation de la municipalité.

Un moment très convivial auquel un grand nombre d'habitants de l'Etang, mais également du bourg et des Bois de la Madeleine étaient présents.



Apéro de l'Etang

Bienvenue aux nouveaux habitants !

Aux Bois-de-la-Madeleine : Peter et Janneke Olsson, et Yvonne et Erik Verhagen.

Dans le bourg : Séverine Boutrelle et ses enfants Lou et Paul, au 6 route de l'Etang ; Delphine Godillon au 12 rue Saint Etienne ; Baptiste Chardonnet, Cédric Servais et Catherine Friteau, au 21 rue Saint-Etienne ; Guillaume Baudin Cullière au 36 rue Saint-Etienne ; Vincent Portier, rue Saint-Pierre ; Sophie Lainé et Christian Derivaz, au 4 rue des Ecoles.



Du côté des commerces

C'est avec une immense tristesse que nous avons appris la fermeture de la Maison ronde début juin et le départ de notre commune de Rafael Valeron et de son fidèle Tiko. Ils vont terriblement nous manquer !

L'hôtel des Glycines a été repris par M. Oberer. Une photographe devrait s'installer au 26 rue St Etienne. Le cordonnier, qui était installé au 37 rue St-Etienne, déménage au 46 rue St-Etienne. Marc Brétilot devrait ouvrir dans l'été un commerce de restauration à emporter à la même adresse.

Enfin, Patricia et Thierry Gareau, de l'enseigne Vélozelay, au 70 rue St Pierre, ont mis en place une remise de 15 % pour les habitants de la commune (sur justificatif) sur leurs tarifs de location de vélos à assistance électrique.

Un tournage à la Maladrerie

Vous en avez peut-être entendu parler : Nicolas Vannier, explorateur et cinéaste, devait réaliser cet été un film dans le Vézélien, et notamment à la ferme de la Maladrerie.

Le tournage est décalé de quelques mois, mais l'équipe nous avait déjà fait savoir qu'elle serait heureuse d'organiser un temps de convivialité avec les habitants de la commune ! On espère vous en reparler cet automne !

Carnet

Plusieurs figures marquantes de la vie du village nous ont quitté ces derniers mois :

- M. André Lignon, le 13 octobre 2021, issu d'une « vieille famille vézélienne », et dont le commerce de chaussures à Vézelay et dans les environs aura marqué les esprits ;
- M. Antoine Debré, le 25 octobre 2021, membre de l'académie d'architecture, bien connu des Vézéliens et auquel nous devons le plan de sauvegarde et de mise en valeur de Vézelay ;
- Mme Denise Hérard, le 11 octobre 2021, qui était l'une de nos doyennes et a longtemps tenu le Relais du Morvan ;
- Marguerite Chopinet (102 ans) et sabelle-sœur Marguerite Hanra, épouse Chopinet (99 ans), issues elles aussi d'une « vieille famille vézélienne » ;
- M. Jean-Marie Queneau, le 16 février 2022, poète, peintre, co-éditeur avec Claudie Stassard des éditions de la Goulotte ;
- Mme Lucette Grange, le 14 avril 2022, qui était l'aînée des sœurs Mandron, une famille, elle aussi, bien connue des Vézéliens ;
- Mme Paulette Lemerle, le 24 avril 2022, qui était la doyenne des Bois de la Madeleine.

Au nom de tous les Vézéliens, nous adressons nos condoléances et nos pensées les plus chaleureuses à leurs familles respectives.

Nous souhaitons en revanche la bienvenue au petit Gabriel Coubriche, né le 14 avril dernier, route de l'Etang !

RUBRIQUE – Actualité des associations

L'association Vie et Patrimoine va mener du 1^{er} au 13 août un nouveau chantier de réfection du rempart sur le chemin de ronde sud, avec le soutien de douze bénévoles provenant de la région, mais aussi d'Allemagne, de République tchèque et de Pologne.

Pour plus d'information et adhérer à l'association :

<https://viepatrimoinevezelay.monsite-orange.fr>



VEZELAY

Le **Comité des fêtes** organise son vide grenier le **dimanche 19 juin**. Pour ceux qui souhaiteraient exposer, vous pouvez vous inscrire à l'adresse suivante : comitedesfetes@vezelay.fr.

L'**association Musique et Montagne** fêtera ses 25 ans le **week-end du 10 et 11 septembre**. Sont déjà annoncés pour l'occasion les musiciens Gauthier Herrmann et Mathilde Borsarello (présents à Vézelay le 25 avril, dans le cadre de l'opération très réussie « Je cours pour la culture »), ainsi que le pianiste Pierre Alain Volondat. A noter également, Mirabel Pitté nous prépare un concert, le **samedi 11 juin** à 17h (12 route de l'Etang), autour de Fauré.

La petite faune de Vézelay poursuit son activité de stérilisation des chats errants. Elle a bénéficié pour ce faire du soutien de l'Etat et de quelques grandes associations. Si vous avez connaissance d'un chat à stériliser, n'hésitez pas à contacter Mme Anne-Marie Haenel (tel : 06.07.75.42.99).



L'association a également organisé deux sorties de terrain sur les orchidées sauvages avec Thierry Castel : la première s'est déroulée le 14 mai à la Goulotte avec une douzaine de passionnés, et la seconde est programmée le **samedi 18 juin** (de 14h30 à 17h) du côté de l'Etang et la Maladrerie (secteur du bois de Chatenoy – départ du calvaire à côté de l'auberge de jeunesse). Pour vous y inscrire : lapetitefaunedevezelay@gmail.com

Elle a également rencontré un joli succès lors de ses trois visites-découvertes de printemps : le 19 mars, à la découverte du chêne remarquable de la Forêt de Ferrières, le 9 avril, avec le frère Patrice, pour écouter les oiseaux nicheurs du côté de la ferme de la Vieille Borde et le 27 avril sur les chemins nord de la colline, et le 21 mai enfin, lors de la balade nocturne du côté de des bois de la Madeleine avec le Parc du Morvan.

Le samedi 30 avril, les vignerons du Vézélien ont organisé une dégustation de leurs vins sur le parvis de la Basilique, après avoir planté des pieds de vigne, à l'entrée du village (parking des Ruesses).

Prochaine date à noter pour la **Confrérie des Quatre Côteaux** : la « Balade du vignoble » le **samedi 16 juillet**.



L'**association-fondation Christian et Yvonne Zervos** inaugure le **dimanche 10 juillet** une exposition en hommage à Jean-Marie Queneau à la maison de Goulotte.

L'**association Romain Rolland** organise le **samedi 1^{er} octobre** à 16h, une conférence de Fiorenza Taricone (de l'université de Cassino) sur « L'Italie dans la vie de Romain Rolland », au musée de l'œuvre de la Basilique. Des textes inédits de Romain Rolland seront dits à cette occasion par Sara Saragoni.

AGENDA MUNICIPAL :

- Permanences du maire : tous les jeudis matins en mairie ; le 3^{ème} jeudi du mois, de 10h00-11h30, à la salle des fêtes des Bois de la Madeleine
- **Vendredi 3 juin à 18h: réunion publique sur le stationnement** (salle du Clos)
- Samedi 25 juin à 9h15 : Conseil municipal (salle du conseil à la mairie)
- **Samedi 25 juin à 11h, à la mairie : réunion sur les projets éco-citoyens** (salle du conseil)
- Mercredi 29 juin (matin) : présence du Bus France Services (sur le parking du Clos)
- Vendredi 22 juillet, à 20h15 : Conseil municipal (salle du conseil à la mairie)
- Samedi 27 août à 9h15 : Conseil municipal (salle du conseil à la mairie)

Directeur de la publication : Hubert Barbieux
Rédaction : Mélanie Villiers

Mise en page : David Lefevre
Relecture : M.-D. Vandenbroek, S. Chanvin, G. Ravelli

